SÉJOURS-LOISIRS DE RÉPIT

VOUS SOUHAITEZ FAIRE UNE PAUSE?

Vous accompagnez un proche fragilisé et éprouvez le besoin de faire une pause, une offre de répit existe au sein de la « Plateforme Handirépit 24 » et en particulier la possibilité d'organiser un séjour de répit loisirs au mois d'août et pendant les périodes de vacances scolaires.

POUR QUI?

Pour des enfants, adolescents et jeunes adultes de 4 à 25 ans en situation de handicap psychique (déficience, troubles du comportement, TSA/TND etc...)

POUR QUOI?

Des séjours programmés, pour soulager l'entourage et proposer un temps de répit.

Des séjours modulables, à la journée , ou à la semaine, ponctuellement ou régulièrement.

Les séjours se déroulent pendant les périodes de vacances scolaires et de fermeture des Établissements spécialisés enfant de Nouvelle-Aquitaine.

OÙ?

Dans un environnement sécurisé, à proximité de toutes les commodités, au sein d'une « villa » comprenant des lieux de vie, une salle de jeux, un salon, 5 chambres et un grand jardin, dans un « esprit maison – villa de vacances» à Coutras en Gironde, ville frontalière de Dordogne.



PAR QUI?



Une **équipe de professionnels diplômés et expérimentés** dans l'accueil de personnes en situation de handicap et dans l'animation d'activités de loisirs et qui se relaient 24h/24 durant toute la durée du séjour.

COMMENT?

Au rythme de chaque enfant ou du jeune adulte.

Des temps adaptés de loisirs (marche, vélo, pêche, cinéma etc.). Des activités créatives et artistiques (peinture, poterie, ateliers photos-vidéo etc), sportives (sports collectifs, sports d'eau etc.), des ateliers de cuisine, des temps de repos...

Des sorties nature : lac de Gurson , des Nauves, parcours santé, etc.

Participations aux évènements locaux et estivaux.









COÛT?

Ce séjour est pris en charge par le dispositif Handirépit 24 et financé par l'ARS.

Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la commission d'admission.

Les transports sont assurés par les familles ou par l'entourage pour se rendre à la villa.

Pour toute question, faites appel à la PTI - Handirépit 24 :







